

1. Quels sont les enjeux clients ?

Dans un contexte de dégradation des équilibres financiers du système de santé, de nombreuses réformes ont été engagées depuis 2004 : réforme du financement du système de santé et passage à la tarification à l'activité, modernisation des systèmes d'information de santé, et réforme de la gouvernance des établissements de santé.

En 2009, la loi Hôpital Patients Santé Territoires a rénové le pilotage du système de santé, et mis l'accent sur la permanence des soins, son organisation et la prévention. Ses enjeux : poursuivre la modernisation des établissements de santé à travers une organisation territoriale optimisée, une offre de soins mieux répartie, et une coordination accrue des parcours de soins, au service de la qualité et de la sécurité de la prise en charge des patients.

Les opérateurs du système de santé sont donc confrontés à trois problématiques majeures :

- S'inscrire dans le schéma d'organisation territoriale de l'offre de santé, en constituant ou en s'insérant dans des communautés de territoires pour améliorer la qualité de prise en charge et garantir la permanence des soins.
- Respecter les impératifs d'équilibres financiers permettant de financer la modernisation de l'offre de soins (équipements, personnels, infrastructures), en trouvant les marges de manœuvre organisationnelles et médico-économiques propres à chaque territoire et à chaque établissement.
- Répondre à la fois aux attentes de patients et usagers toujours mieux informés et exigeants et à celles de professionnels de santé en quête d'environnements de travail stimulants et de conditions d'exercice améliorées.

Dans le même temps, les tutelles du système de santé (Ministère et Agences) doivent répondre à un double défi :

- Repenser leur fonctionnement interne et leur valeur ajoutée, alors que la loi a profondément rebattu les cartes entre le rôle dévolu à l'administration centrale, celui accordé aux collectivités territoriales et celui dévolu à l'assurance maladie.
- Mettre en place un dispositif de pilotage du système et de l'efficacité de la réforme, visant à sécuriser l'atteinte globale des résultats exigés, alors que la responsabilité de chacun des acteurs a été renforcée et que les initiatives se sont multipliées en tout point du territoire.

2. Quel est notre regard / notre position ?

Depuis près de 10 ans, EUROGROUP CONSULTING accompagne tous les acteurs du système de santé : financeurs (Assurance Maladie, mutuelles et assurances), industriels (laboratoires pharmaceutiques et équipementiers médicaux), tutelles nationales et régionales

SANTE : MODERNISATION ET REFORMES

(Ministère et Agences - dont l'ANAP, Missions ministérielles), et opérateurs de soins (établissements de soins et réseaux de santé).

Notre valeur ajoutée s'exprime principalement sur trois domaines d'intervention :

- L'accompagnement des établissements de santé dans leurs programmes de transformation, notamment en optimisant l'organisation et les processus cliniques et administratifs (secrétariats médicaux, urgences, centres 15, blocs), en mettant sous contrôle les programmes de transformation et en accompagnant les projets de modernisation des systèmes d'information de santé.
- L'amélioration de l'efficacité des programmes menés par les tutelles, notamment en pilotant la diffusion et l'appropriation des méthodes et outils de transformation auprès des acteurs locaux, régionaux et nationaux.
- La réflexion stratégique des opérateurs privés, notamment les groupes mutualistes, dans la structuration de leur offre de soins et leur intégration territoriales.

3. Missions

- Etude stratégique pour préparer la mise en délégation de gestion de réseau de santé
- Etude et recommandations pour optimiser l'organisation du siège d'un CHU
- Appui au pilotage des programmes de transformation de CHU
- Définition d'un programme national de conduite du changement et de formation des acteurs locaux et régionaux du système de santé
- Optimisation du fonctionnement des services d'urgences
- Optimisation du fonctionnement des blocs opératoires
- Mise en œuvre de l'expérimentation de la nouvelle gouvernance en établissements de santé
- Accompagnement d'expérimentation du DMP
- Appui au choix de dossiers patients informatisés
- Refonte de la fonction RH et gestion de compétences des établissements de santé